



Département de la Somme

Canton d'Amiens V sud est

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAGNY**

2024 0014

Le vingt-deux mai deux mil vingt-quatre, dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Cagny, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, place Emile Zola, sous la présidence d'Alain Molliens, Maire.

Etaient présents : Mesdames Fanny Roussel, Fanny Couture, Godeleine Ducroquet, Margot Robit et Vanessa Véru
Messieurs Alain Molliens, Philippe Choque, Alain Spriet, Sylvain Vittecoq, Benoît Durand et David Labelle

Absents excusés : Jérôme Many qui donne procuration à Philippe Choque
Marc-Etienne Meyer qui donne procuration à Sylvain Vittecoq
Marie-Hélène Reverdy qui donne procuration à Fanny Roussel

Désignation d'une secrétaire de séance : Margot Robit

Date de convocation : 16 mai 2024

Date d'affichage : 16 mai 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 14 présents : 11 votants : 14

OBJET : Décision Modificative n°1

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative n° 1 au BP 2024 suivante :

Ecritures d'amortissements 2024

Le montant total des amortissements pour l'année 2024 s'élève à 44 196 euros.

- un rattrapage de 200 euros est à effectuer pour les biens n° inventaire 2307 et 2308 (modernisation EP) qui n'a pas été amorti en 2023.

Ces montants correspondent à des fonds de concours versés à la FDE 80.

Vu l'inscription de 43 996 euros au budget il convient d'ajouter la différence qui s'élève à 200 euros en fonctionnement et en investissement.

Ecritures de sortie de biens 2012

Deux parcelles ont été cédées en 2012 pour un euro symbolique chacune au niveau du chemin de l'Épinette. Il convient de prévoir les crédits budgétaires pour cette opération. La somme de 78.62 € doit être inscrite aux chapitres 040-041-042 (section d'investissement en dépenses et recettes)

La décision modificative se traduit comme suit :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
042 / 681 – Dotation aux amortissements 278,62 €	74 / 7484 – Dotation de recensement 278,62 €
278,62 €	278,62 €

Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
20422 – 041 Subventions d'Equipement aux personnes de droit privé – Bâtiments et installations 78.62 €	2111-041 Terrains nus 78.62 €
204182 – 204 Subventions organismes publics divers – Bâtiments et installations 278.62 €	2804182-040 – Amortissement des subventions organismes publics divers – Bâtiments et installations 200 €
	280422-040 – Subvention Bâtiments et installations 78.62 €
357,24 €	357,24 €

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE Voix pour : 14

voix contre : 00

Abstention : 00

D'adopter la décision du Maire

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain MOLLIENS

